

CHINE La lettre d'information

Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

Éditorial

Un tableau sinistre. Le Fonds monétaire international prévoit l'an prochain une croissance de seulement 2,7 % au niveau mondial, tout en indiquant qu'une économie sur trois est déjà ou sera en récession. « *La croissance dans les trois plus grandes puissances économiques, les États-Unis, la Chine et la zone euro, restera au point mort. De façon générale, les chocs de cette année vont rouvrir les blessures dont souffrait l'économie, qui ne s'étaient que partiellement cicatrisées après la pandémie. En somme, le pire reste à venir et pour beaucoup, 2023 aura l'effet d'une récession* », est-il précisé (FMI, 11 octobre).

Les chocs seront rudes pour les travailleurs chinois et leur famille, car les maux qui les affectent ne diminuent pas. La crise de l'immobilier avec ses faillites et les logements payés mais non achevés, l'inflation des denrées alimentaires, et l'épidémie de Covid qui n'en finit pas, condamnant à la misère des millions de travailleurs précaires.

À Shanghai, écrivent « Les Echos » (13 octobre), « *ces derniers jours, de plus en plus de complexes résidentiels ont été verrouillés. Pour deux cas positifs trouvés dans la ville, 1 525 cas contacts ont été recensés et tous ont été envoyés en centre de quarantaine, même testés négatifs au Covid* ». Plus de travail, plus de salaire ! L'exaspération face aux confinements bureaucratiques est générale (voir au verso).

Guerre économique. Et puis cet inquiétant article du quotidien britannique des affaires « Financial Times » (19 octobre) : « *Imaginez qu'une superpuissance déclare la guerre à une autre grande puissance sans que personne le remarque. Joe Biden a lancé ce mois-ci une véritable guerre économique contre la Chine* » Commentaire de la revue américaine « Foreign Policy » (12 octobre) : « *Biden est maintenant prêt à tout pour éliminer la Chine. Le président américain s'est engagé à un découplage rapide, quelles qu'en soient les conséquences.* »

Les mesures de Trump sont renforcées à un point tel que la nouvelle réglementation américaine prévoit que si un produit a été fabriqué à l'aide d'une technologie américaine, le gouvernement américain a le pouvoir d'en empêcher la vente à la Chine – y compris les produits fabriqués dans un pays étranger. Cela va s'appliquer aux puces informatiques avancées. Or, presque toutes les usines de puces contiennent des outils critiques provenant de fournisseurs américains, expliquent les spécialistes.

Le 20^e congrès du Parti communiste chinois s'ouvre, qu'est-ce qui préoccupe les économistes et les analystes politiques ? Pour l'agence de presse américaine Associated Press (13 octobre), « *la seule question est de savoir si le marasme économique de la Chine pourrait forcer Xi à tempérer son enthousiasme pour une économie dirigée par l'État et à s'entourer de partisans du marché et des entreprises privées, qui génèrent des emplois et des richesses* ». Des emplois à la Foxconn où les jeunes ouvriers se suicident ? Des emplois d'esclaves de la livraison par millions ? Des emplois de jeunes ingénieurs en « 996 » (9 h-21 h, 6 jours sur 7) ? Ça génère bien sûr énormément de richesses, mais pour les poches des patrons acoquinés au pouvoir et des actionnaires, pas pour les travailleurs !

La politique d'ouverture au marché, en particulier aux financiers, n'a pourtant jamais cessé. Au début du mois, le gouvernement annonçait qu'il ouvrirait davantage ses marchés financiers et ses marchés de matières premières aux investisseurs étrangers, qui ainsi seront autorisés à spéculer. A suivi un peu plus tard l'annonce d'un nouveau régime de retraite privé ouvrant un nouveau marché lucratif pour les banques et les sociétés financières. Les épargnants pourront effectuer des dépôts volontaires sur un compte de retraite et investir leurs pensions dans des produits financiers. Sans risques ?

L'« Homme du pont ». Trois jours avant l'ouverture de ce 20^e congrès, les médias du

monde entier ont rapporté cet accrochage de deux énormes banderoles sur un pont de Pékin très passant. On y lisait ces slogans : « *Pas de test PCR, nous voulons des moyens de subsistance ; pas de confinement, nous voulons la liberté ; pas de mensonges, nous voulons la dignité ; pas de Révolution culturelle, nous voulons la réforme ; pas de leader suprême, nous voulons des bulletins de vote ; nous ne sommes pas des esclaves mais des citoyens. Grève des étudiants, grève des entreprises, renvoyez le dictateur et volez d'État Xi Jinping.* »

L'« Homme du pont » revendique la liberté, la constitution d'organisations politiques et propose que des réformes soient lancées. Elles seraient fondées sur la Charte 08, qui, il y a quatorze ans, proposait un programme de privatisation totale de l'industrie et des terres. Liberté totale donc pour le patron maître chez lui... « La Lettre » publie un extrait de ses propos (voir au verso).

Grève chez Foodpanda. A nouveau, les livreurs sont en grève à Hong Kong. Le patron a la liberté de changer les algorithmes qui condamnent les livreurs à de féroces conditions de travail. Il a la liberté de ne pas respecter les lois du travail sans craindre grand-chose. Il a la liberté de payer ses livreurs au lance-pierre et à chaque étape si possible un peu moins qu'avant (voir au verso). Le livreur, lui, n'a qu'une liberté : celle de s'organiser pour pouvoir résister. Et cette liberté-là lui est sans cesse disputée.

Ainsi disparurent récemment les syndicats indépendants du pouvoir à Hong Kong. Pourtant, la nécessité pour les travailleurs d'avoir des organisations à eux n'a pas disparu. On le constate encore avec l'augmentation du salaire minimum à Hong Kong institué il y a seulement onze ans, mais qui n'avait pas bougé depuis près de quatre ans : le gouvernement le fixe à 40 dollars de Hong Kong (4,87 euros de l'heure)... en mai. Notamment insuffisant (voir au verso), mais le syndicat HKFTU lié au pouvoir dit : « *La HKFTU ne peut rien faire d'autre qu'accepter cette augmentation* » !

Nouvelle grève des livreurs chez Foodpanda à Hong Kong

LES LIVREURS HONGKONGAIS de la société Foodpanda sont de nouveau en grève contre la baisse de leurs salaires. L'entreprise de livraison à domicile vient de mettre en place un nouveau système de rémunération fondé sur le calcul des distances d'après les données de géolocalisation par Google Maps, et non d'après la distance réelle parcourue par le livreur. Ce nouveau système leur a fait perdre 30 % de leur salaire.

Bien sûr, la direction déclare avoir répondu aux revendications des grèves de fin 2021 (voir « Lettres » précédentes) et qu'aucune décision n'avait été prise avec l'intention de réduire le coût général de la livraison. Elle ajoute avoir investi pour augmenter la rémunération des déplacements avec le lancement de cette nouvelle méthode de calcul. Elle précise que les livreurs auraient reçu en moyenne des frais

de service plus élevés dans toutes les zones et pour tous les types de véhicule. Étrangement, la direction comprend l'inquiétude des livreurs...

En fait, elle reconnaît que si la rémunération de base n'aurait pas changé depuis novembre 2021, elle a dû « *procéder à des ajustements nécessaires pour optimiser cette nouvelle méthode de calcul* ». ●

Le salaire minimum à 40 dollars à Hong Kong : insuffisant !

La Commission sur le salaire minimum, dont les recommandations servent de base aux ajustements du salaire minimum, est chargée de soumettre un rapport au gouvernement avant la fin du mois d'octobre. 14 000 personnes gagnent actuellement le salaire minimum : pour moitié, ce sont des ouvriers du nettoyage et des agents de sécurité, en première ligne dans l'épidémie de COVID. Viennent ensuite les personnels de la restauration et du commerce de détail.

Le gouvernement de Hong Kong envisage de porter le salaire minimum, gelé depuis 2019 malgré l'inflation, de 37,5 dollars à 40 dollars (même pas 5 euros de l'heure !) au 1^{er} mai 2023, soit une augmentation de 6,7 %. Les autorités n'avaient pas ajusté le salaire minimum lors de la dernière révision en 2021, invoquant les mauvaises perspectives économiques. « *Bien que seulement 16 500 personnes percevaient le salaire minimum en juin de l'année dernière, il y avait 139 800 travailleurs à Hong Kong qui gagnaient 41 dollars de l'heure ou moins, ce qui représente environ 5 % de la population active* », reconnaît l'offi-

ciel « China Daily ». Selon l'ONG Oxfam, les ménages les plus pauvres gagnent 47 fois moins que les plus riches, l'écart de richesse ayant été aggravé par la pandémie !

Mais pour la Fédération des syndicats de Hong-Kong et Kowloon (HKFLU), cette augmentation est insuffisante pour garder le même niveau de subsistance et faire face aux dépenses quotidiennes de base. Elle estime donc que le salaire minimum doit être porté à 46 dollars (+ 22,66 %) « *Comme l'a prouvé le lauréat du prix Nobel d'économie l'année dernière, l'augmentation du salaire minimum ne réduit pas l'emploi* », indique un communiqué du syndicat.

Anthony Yau Yiu-shing, vice-président de la Fédération des syndicats de Hong Kong HKFTU, liée au pouvoir, constate que cette augmentation du salaire minimum à 40 dollars « *rattrape tout juste* » l'inflation et espère que les autorités réviseront le salaire minimum chaque année, au lieu de tous les deux ans. À la tête de 130 000 syndiqués, ce dirigeant avoue son impuissance : « *La HKFTU ne peut rien faire d'autre qu'accepter cette augmentation* » ! ●

La ville la plus chère !

Selon Hong Kong Labour Rights Monitor (HKLRM), organisation de défense des droits ouvriers à Hong Kong, Hong Kong reste la ville la plus chère au monde pour y vivre, devant New York (2^e), Genève (3^e), Londres (4^e) et Tokyo (5^e). L'organisation cite là le dernier rapport d'ECA International publié en juin 2022. Cependant, le salaire horaire minimum de Hong Kong est loin derrière celui de ces villes.

HKLRM écrit : « *Nous avons comparé le salaire horaire minimum de Hong Kong avec celui des 20 villes où le coût de la vie est le plus élevé. Voici nos conclusions : le salaire minimum de Hong Kong est inférieur à la moitié de celui de Londres, à environ un tiers de celui de New York et à un cinquième de celui de Genève. Même par rapport à des villes où le coût de la vie est moins élevé, comme Séoul (10^e) et Taipei (20^e), le salaire minimum de Hong Kong est inférieur de 10 à 20 %. En d'autres termes, les travailleurs du bas de l'échelle à Hong Kong supportent des charges de vie quotidienne plus lourdes, ce qui rend plus difficile l'amélioration de leur niveau de vie.* »

Que propose l'« Homme du pont » ?

Peng Lifa, 48 ans, scientifique originaire de la province du Heilongjiang, a publié sur Internet une sorte de programme fourre-tout en 20 chapitres avant d'accrocher ses deux banderoles sur le pont Sitong. Une lettre signée de son « *comité pour le suffrage universel* » s'adresse aux « *forces armées, aux forces de police et à toutes les couches de la société* ». Il appelle « *les étudiants et les entreprises à la grève* », il estime que « *les contribuables doivent avoir le droit d'élire les représentants du gouvernement et le droit de les destituer* ». Qui se propose-t-il de défendre ?

« Qui sommes-nous ? Nous sommes des travailleurs migrants venus de la campagne qui n'ont pas de sécurité sociale. Nous sommes des personnes au bas de l'échelle sociale qui ne peuvent pas se payer un traitement médical. Nous sommes des chômeurs, passant d'un intérim à un autre. Nous sommes des diplômés de l'enseignement supérieur qui n'ont pas d'emploi. Nous sommes des employés du secteur du tutorat extrascolaire dont les moyens de subsistance ont été supprimés par décret gouvernemental. Nous sommes la population de bas étage qui a été expulsée des grandes villes. Nous sommes des propriétaires de petites et micro-entreprises respectueuses des lois, dont les magasins ont été fermés. Nous

sommes des prestataires de services au bord de la faillite. Nous sommes des personnes qui ne remboursent pas leur prêt hypothécaire ou qui envisagent d'en finir avec la vie ; nous sommes soit esclaves d'un prêt hypothécaire qui épuise les économies de trois générations, soit des familles qui n'osent pas avoir d'enfants. Nous sommes des travailleurs migrants venus de la campagne dans les villes, laissant nos enfants derrière nous. Nous sommes des parents dans des provinces où le seuil d'admission au collège est le plus élevé. Nous sommes des lycéens qui doivent se séparer de leurs parents, puis retourner dans leur province d'origine pour passer les examens d'entrée à l'université. Nous sommes des femmes enchaînées, trafiquées et vendues sans espoir de retrouver un jour la liberté. Nous sommes des intellectuels et des éducateurs diffamés. Nous sommes des résidents expropriés de force de leur maison. Nous sommes des citoyens de seconde zone qui achètent des voitures ou inscrivent leurs enfants à l'école par tirage au sort.

En bref, nous ne sommes ni le peuple ni les masses décrits dans les slogans des dictateurs. (...) Nous devons nous lever courageusement. Nous voulons créer nos propres organisations et nos partis politiques pour lutter pour nos intérêts et nos droits. » ● (source : divers)

Paroles avant censure

– Un travailleur au chômage : « *Beaucoup ne vous embauchent pas si vous avez eu le Covid. Cette annonce pour un hôtel de quarantaine dit : "Pas d'anciens volontaires de lutte anti-Covid, de cas positifs ou d'employés de centres de quarantaine. Le mensonge entraînera des amendes et une retenue sur salaire". La dernière fois que j'ai cherché un emploi, la première question du type fut : "Avez-vous déjà eu le Covid ?" »*

– Les résidents d'un immeuble à Shanghai ont découvert que leur sortie de secours était bloquée : « *Comment peuvent-ils bloquer notre sortie de secours ? C'est délictueux, en plus c'est illégal. Ils n'ont même pas d'ordre de la municipalité. Ils ont juste fait ça de leur propre chef.* »

– Un agent de lutte anti-Covid à Shanghai téléphone à un homme : « *Vous êtes surveillé en tant que contact proche secondaire pour le Covid parce que vous êtes membre d'un groupe WeChat [Ndlr : groupe de discussion sur Smartphone] de bar karaoké...*

– *Oui, mais ce n'est pas illégal, n'est-ce pas ?*
– *Non, pas pour le moment. Nous demandons l'avis de nos supérieurs sur ce point.*
– *Le Covid ne peut pas se diffuser en ligne, non ? Je ne suis même jamais allé dans ce karaoké ! »*

(Source CDT, juillet 2022)